

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
DE MONTREAL

SOMMAIRE

I Au prône. Offices de l'Eglise. Titulaires d'églises paroissiales. — II Prières des Quarante-Heures. — III Le carême à Notre-Dame. — IV Le carême à la cathédrale. — V Les seigneurs dans nos églises. — VI Courtes réponses à diverses consultations.

AU PRONE

Le dimanche 18 mars

On annonce :

La fête de saint Joseph, dont la solennité aura lieu le 29 avril.

OFFICES DE L'EGLISE

Le dimanche 18 mars

Messe du IV dim. du Carême, **semi-double**, (privil. contre tout office de 1e cl.); mém. de saint Cyrille de Jérusalem; préf. du Carême. — I Vêpres de saint Joseph; mém. du dim. et de saint Cyrille.

TITULAIRES D'EGLISES PAROISSIALES

Le dimanche 25 mars

Tous les titulaires dont l'office tombe depuis le 1er dimanche du Carême, n'auront leur solennité que le IVe dimanche après Pâques (le 6 mai), le IIe et le IIIe dimanche étant occupés par les solennités de l'Annonciation et de saint Joseph.

J. S.

PRIERES DES QUARANTE-HEURES

Lundi, 19 mars. — Sainte-Anne-du-Bout-de-l'Île.
Mercredi, 21 " — Saint-Elzéar.
Vendredi, 23 " — Rosemont.
Dimanche, 25 " — Saint-Thomas-d'Aquin.

LE CAREME A NOTRE-DAME

APRES avoir traité, dans son premier sermon, de *La guerre et le devoir*, M. l'abbé de Poncheville, dans son deuxième sermon, dimanche dernier, a parlé de *La guerre et l'épreuve*. Du reste, c'est dans ce cadre des événements de la grande guerre qu'il entend ramasser, pour ce carême, toutes les vérités du salut. A lui qui a vécu les jours et les nuits terribles des tranchées, il convient mieux qu'à personne, évidemment, d'en évoquer la vision pour en dire la leçon, qui se trouve être, présentée sous la forme la plus saisissante et la plus actuelle, l'éternelle leçon que prêche depuis deux mille ans le christianisme.

C'était, cette fois, la leçon de l'épreuve que le distingué prédicateur dégageait des faits de la guerre. Notre société contemporaine, a-t-il dit, s'éloignait de l'Evangile. Elle ne voulait plus de l'humilité, de la mortification et de la souffrance. La guerre, par la force des choses, les a remises en honneur, ces vertus viriles. Les fils de l'or, de la volupté et de la liberté, qui ne pensaient qu'au bonheur terrestre et ne cherchaient que lui, ont dû connaître et accepter la pauvreté, la gêne et la contrainte. En trois mots, le soldat a dû se faire humble, se renoncer, et souffrir. Or est-ce que le christianisme demande autre chose au chrétien ?

Le soldat, expose l'orateur, quelque soit son talent, son rang, sa fortune, se perd dans la masse anonyme de ses camarades, à peine connu de quelques-uns qui l'oublieront dès qu'il aura disparu, ne figurant que comme un numéro matricule sur les états de son régiment. Qu'est-ce qu'un homme, en effet, dans l'innombrable armée ? Il restera là, là il sera enfoui sans que, vivant, on lui ait jamais accordé d'honneurs, ne recevant peut-être pas, même mort, ceux qu'on nomme les derniers honneurs. Il y a des cadavres magnifiques qui n'ont pas une simple toile

de tente pour leur et de saints vides moins la cendre croix du Christ. sans sépulture, donc achever sa baiser à son fro gratitude de son en ces lieux de le, dont l'emplacement jours lui-même. entendues jadis ! d'autres pensées vont rechercher haute mystique esprits qu'on av dernier, les électeur ministre hostile à faire ce comment l'auteur de l'*Imi* de nos écrivains dans la tranchée leurs opinions ph

Les chefs ont b l'humilité. Qu'ell vient hautain, arr la cordialité dispa térieur, la collabo de crainte, l'obéis en outre par le pé ciers la patrie est confiée exige d'e sent, ils risquent

DAME

nier sermon, de La
e Poncheville, dans
dernier, a parlé de
ce cadre des événe-
masser, pour ce ca-
i a vécu les jours et
nt mieux qu'à per-
our en dire la leçon,
la plus saisissante et
ne depuis deux mille

que le distingué pré-
Notre société contem-
. Elle ne voulait plus
uffrance. La guerre,
onneur, ces vertus vi-
a liberté, qui ne pen-
haient que lui, ont dû
et la contrainte. En
able, se renoncer, et
demande autre chose

son talent, son rang,
de ses camarades, à
ieront dès qu'il aura
téro matricule sur les
omme, en effet, dans
sera enfoui sans que,
urs, ne recevant peut-
les derniers honneurs.
it pas une simple toile

de tente pour leur toilette funèbre. Il y a des tombes de héros et de saints vides des deux parures dont s'énorgueilliraient du moins la cendre d'un guerrier : le drapeau de son pays et la croix du Christ. Enfoui en hâte, entre deux batailles, laissé sans sépulture, entre les lignes, cet artisan d'épopée devra donc achever sa carrière sans que la gloire ait jamais mis un baiser à son front. En la perte universelle de ses frères, la gratitude de son pays, qui viendra un jour exalter ses morts en ces lieux de leur triomphe, ne saluera pas sa dépouille, dont l'emplacement demeurera ignoré, comme il le fut toujours lui-même. Que ce sort pitoyable est contraire aux leçons entendues jadis ! Pour en faire accepter la sévérité humiliante, d'autres pensées sont nécessaires. Et des mains très modernes vont rechercher dans la cellule d'un vieux moine un livre de haute mystique dont elles distribuent l'enseignement à des esprits qu'on avait déshabitués de ce langage. Le 14 juillet dernier, les électeurs de la Sarthe pouvaient entendre un ancien ministre hostile à nos croyances leur citer ce texte et leur en faire ce commentaire : " Aime à être inconnu et oublié, a dit l'auteur de *l'Imitation*. Cette grande parole d'humilité, qu'un de nos écrivains appliquait au héros faisant le coup de feu dans la tranchée, tous nos concitoyens, quelles que fussent leurs opinions philosophiques, se la sont adaptée. "

Les chefs ont besoin comme leurs troupes qu'on leur prêche l'humilité. Qu'elle leur fasse défaut, et le commandement devient hautain, arrogant, cassant, la discipline est à la prussienne, la cordialité disparaît dans les rapports du supérieur et de l'inférieur, la collaboration confiante fait place à une soumission de crainte, l'obéissance même finit par être compromise. Mais en outre par le péché d'orgueil commis dans l'âme de ses officiers la patrie est mise en péril. Car la mission qu'elle leur a confiée exige d'eux un désintéressement absolu. Ils la faussent, ils risquent de la faire échouer, si dans sa poursuite ils se

laissent égarer par des suggestions d'amour-propre auxquelles, même loyaux patriotes, ils demeurent exposés. Ce chef a le terrible pouvoir de disposer totalement de ses soldats. Il tient leur sang entre ses mains. En le répandant avec éclat, il en ferait jaillir de la gloire sur son épée. L'ordre d'attaque, qui dépend de lui, jettera peut-être sur le terrain des victimes que plus de sagesse eut épargnées. Mais ces cadavres vainqueurs feront à sa renommée un piédestal. Qu'importent après tout quelques existences obscures ! Il y va de ton avenir, de ton avancement : un galon d'or à la manche de ta tunique, les étoiles à ton képi... et la tentation criminelle s'insinue dans l'âme vaniteuse. L'humilité, vertu des faibles, disait-on ? A l'heure où toutes nos forces doivent être portées à leur plénitude, c'est l'orgueil qui se dénonce comme une menace d'affaiblissement, l'orgueil pervertisseur des hautes vertus patriotiques, conseiller funeste d'égoïsme, inspirateur d'arrivisme, de discordes, artisan de division et de défaite, de qui procèdent les critiques, les compétitions, les jalousies, les affreuses mesquineries qui effritent la vigueur d'une armée et ébranlent la cohésion d'un peuple.

La guerre qui prêche l'humilité, prêche aussi le renoncement, c'est-à-dire la pauvreté, la chasteté, l'obéissance. De cette deuxième partie du discours détachons deux tableaux, c'est à savoir comment la guerre prêche la pauvreté et comment elle prêche l'obéissance :

La pauvreté ? Ils ne gagnent plus rien : cinq sous par jour en France ! Ce n'est pas un salaire, pas même un pourboire de portefaix ! Quand ils auraient un crédit illimité chez leurs banquiers et dans leurs poches des lingots d'or, cette richesse, en ce lieu, leur serait vaine. Un milliardaire vit, dans la tranchée, plus pauvrement qu'un religieux dans son couvent. Là, du moins, on possède un toit sur sa tête et de la paille pour y prendre son repos. Le cloître militaire, c'est la ruelle creusée dans le sol, où rien ne pro-

tège contre les rafales de neige glauques. Un refuge semblable comme clôture, pour le meuble, rarement dans la cellule du soldat, tout tient dans un dos, tout tient dans un mendiant. Sa table, dans ces circonstances, qu'une nuit. Et il se souvient de jours où il trompa ses nerfs de soit atroce où ment l'eau souillée de à jamais présenté à

Après la pauvreté

L'obéissance ? Nul. Ces hommes ne sont tout droit sur leur chef. "Nous sommes à toi, notre sort. Commande, parole du chef y suffit, silencieux. Et ils exécutent s'en suivre. A la veille de proclamation du général de bouche en bouche, ne pourra plus avancer de reculer." A l'entrée de furieuses batteries alloué le même mot d'ordre : "ruines que se rendre !" Homais, est, cette fois jamais un supérieur de sur ses subordonnés. Il rit et tient le revolver à elle-même. *Perinde ac* mal compris ; il a, dans sa vigueur meurtrière.

tête contre les rafales de la pluie, les ardeurs du soleil, ou les flocons de neige glacée. Il y tombe, par surcroît, de la mitraille. Un refuge semblable au terrier de la bête fauve, une toile de tente comme clôture, pour plancher et pour lit la terre humide, pas de meuble, rarement du feu, à peine la lumière d'une chandelle, c'est la cellule du soldat. Quand il part, il emporte son bagage sur son dos, tout tient dans son sac, comme les hardes dans la besace du mendiant. Sa table est sommaire. La soupe lui arrive, en bien des circonstances, qu'une fois toutes les vingt-quatre heures, dans la nuit. Et il se souvient des nuits qui se passèrent à l'attendre, des jours où il trompa sa faim en grignotant son pain sec, et des heures de soif atroce où, dans une cuvette d'obus, il ramassait avidement l'eau souillée de poussière et de sang. Quel fondateur d'ordre à jamais présenté à ses fils un ascétisme égal à ce dénuement ?

Après la pauvreté, l'obéissance :

L'obéissance ? Null part, elle n'est aussi absolue, admirable, terrible. Ces hommes ne disposent plus d'eux-mêmes. Ils ont abdiqué tout droit sur leur chair, sur leur vie. Ils se sont donnés à la patrie : "Nous sommes à toi. Prends-nous tous, et triomphe. Décide de notre sort. Commande, à ton ordre nous irons mourir." Une parole du chef y suffit, moins que cela, un signe de tête, un geste silencieux. Et ils exécutent docilement la consigne, quoi qu'il doive s'en suivre. A la veille de la bataille de la Marne, ils entendent la proclamation du généralissime qui se répercute le long des rangs, de bouche en bouche, comme un arrêt de mort : "Toute troupe qui ne pourra plus avancer devra se faire tuer sur place plutôt que de reculer." A l'entrée de chacun des forts de Verdun qu'assiègent les furieuses batteries allemandes, la garnison lit sur les pierres de la voûte le même mot d'ordre, sans rémission : "Plutôt périr sous ces ruines que se rendre !" La formule de légende dont s'épouvantait M. Homais, est, cette fois, bien authentique : "Frères, il faut mourir !" Jamais un supérieur de religion n'eut un tel pouvoir discrétionnaire sur ses subordonnés. Le supérieur ici a une main de fer. Son autorité tient le revolver au poing. Elle a le droit de faire tuer, de tuer elle-même. *Perinde ac cadaver!* on reprochait aux jésuites un mot mal compris ; il a, dans l'armée en campagne, tout son sens, toute sa vigueur meurtrière.

Or, argumente l'éloquent orateur de Notre-Dame, ces vertus dont a absolument besoin le soldat, quelle doctrine, mieux que celle du christianisme, peut les lui enseigner ? Et voici la très belle conclusion à laquelle il arrive pour cette partie de son discours. Nous ne voulons rien y changer :

L'Évangile, relégué par notre insouciance dans les bibliothèques de dévots, et que le scepticisme eut voulu enfermer à clef dans les musées de littérature morte, reprend possession de la terre, terre des tranchées, terre des âmes. Il est dans son domaine là où l'on souffre, et les soldats l'accueillent naturellement en ami. C'est leur meilleur livre de guerre. Dans ses pages merveilleuses, ils lisent l'explication de leur épreuve, ils en voient la beauté religieuse, le prix infini. Ils découvrent en Jésus leur modèle, leur frère de douleur et de générosité, celui qui voulut descendre par pitié dans la tranchée de notre misère humaine, se coucher comme eux, sur la paille, sur la terre, partager leurs fatigues, et la faim, et la soif, et les nuits d'insomnie, et le travail des longues journées, et comme eux obéir jusqu'à la mort. Aucune lecture ne leur apporte lumière et foi comme celle-là. Ni les ouvrages tout neufs, et souvent très vides : littérature profane, romans volages, théâtre libre, dont l'excitation décevante accroît plutôt leur peine ; ni les très vieux auteurs qui gardent un renom, malgré les siècles. Les spéculations philosophiques d'Aristote, les entretiens de Platon dans les jardins d'Academos, les odes d'Horace et les récits de Tacite, même en un texte traduit, n'ont guère de clientèle dans nos rangs. Qu'y trouverait-on de décisif pour contenter les esprits et apaiser les coeurs ? Mais sous les cieux d'Orient, au bord des champs de la Palestine, Jésus, conversant avec quelques disciples grossiers, paysans ou pêcheurs du lac, a laissé tomber des mots qui vibrent toujours dans l'air et que notre gratitude recueille à genoux. Quand, meurtris par l'épreuve, nous sommes las du tapage de nos discours et du fracas de nos formules, nous écoutons cette parole étonnante. Elle éveille en nos coeurs de secrètes vibrations dont le chant nous émeut : " Venez à moi vous tous qui êtes épuisés, et je referai votre âme. " Ah ! que cette voix est bonne ! Qu'elle dit vraie ! Qu'elle est divine ! " J'ai passé ma jeunesse, me confiait un agonisant, à me bourrer la tête de science et de philosophie, et jamais cette étude

ne m'a fourni un second
quelques pensées de
j'ai besoin dans mon
O prophète de Galilée,
nos leçons de vie ! L'his
seignements. Quand e
fre, elle vient te deman
son bien. Qui donc es-
avons reconnu, ô Dieu
champs de bataille, où
dont vous seul avez de
revenions à vous qui g

Dans sa troisième
leçon de renoncemen
ce. L'espace nous fai
à l'analyser. Notons
pas à établir un raj
frances de l'armée f
Seigneur sur la rou
audacieux. Mais il y
d'expression qu'on fi
qui est de faire accep
chrétienne par excel
peignent cette souffr
union avec le Christ,

De son lit d'hôpital, c
durant des mois et des
trous que les balles all
les cinq plaies, combien
sur le corps du Christ."
qui l'a marqué des cic
dans son intimité.

Dans une église, tra
che pour une opération
la pierre même où le I

Dame, ces vertus
trine, mieux qu
Et voici la très
te partie de son

s les bibliothèques
ner à clef dans les
de la terre, terre
domaine là où l'on
en ami. C'est leur
eilleuses, ils lisent
eauté religieuse, le
leur frère de dou-
e par pitié dans la
comme eux, sur la
la faim, et la soif,
journées, et comme
eur apporte lumière
ufs, et souvent très
être libre, dont l'ex-
ni les très vieux au-
es. Les spéculations
ton dans les jardins
Tacite, même en un
s rangs. Qu'y trouve-
t apaiser les coeurs?
emps de la Palestine,
siers, paysans ou pé-
vibrent toujours dans
ux. Quand, meurtris
os discours et du fra-
role étonnante. Elle
s dont le chant nous
sés, et je referai votre
dit vraie! Qu'elle est
it un agonisant, à me
et jamais cette étude

ne m'a fourni un secours pour la conduite de ma vie. Et vous, avec quelques pensées de Notre-Seigneur, vous me donnez la force dont j'ai besoin dans mon malheur pour ensoleiller mon sacrifice! " O prophète de Galilée, c'est donc toujours de toi qu'il faut recevoir nos leçons de vie! L'humanité ne peut être heureuse hors de tes enseignements. Quand elle s'en éloigne, elle souffre. Quand elle souffre, elle vient te demander le sec. et d'alléger son mal et de rétablir son bien. Qui donc es-tu pour nous connaître à ce point? Nous vous avons reconnu, ô Dieu de vérité! Mais dans la désolation de nos champs de bataille, où tout prononce les mots et ordonne les vertus dont vous seul avez le sens profond, à qui irions-nous, si nous ne revenions à vous qui gardez toujours les paroles de la vie éternelle!

Dans sa troisième partie, après la leçon d'humilité et la leçon de renoncement, l'orateur rappelle la leçon de souffrance. L'espace nous faisant défaut, nous renonçons à le suivre et à l'analyser. Notons seulement que M. de Poncheville n'hésite pas à établir un rapprochement respectueux entre les souffrances de l'armée française en campagne et celle de Notre-Seigneur sur la route du calvaire. Franchement, c'est bien audacieux. Mais il y met tant de délicatesse et tant de charme d'expression qu'on finit par ne voir que l'intention, très pure, qui est de faire accepter la leçon de souffrance comme la leçon chrétienne par excellence. Citons encore deux extraits qui peignent cette souffrance du soldat acceptée généreusement en union avec le Christ, l'incomparable maître de la souffrance :

De son lit d'hôpital, où cinq blessures s'acharnent à le tourmenter durant des mois et des mois, un soldat écrit à son confesseur : "Les trous que les balles allemandes ont faits à ma peau me rappellent les cinq plaies, combien plus affreuses, que mes péchés ont ouvertes sur le corps du Christ." Et ce pénitent héroïque remercie sa douleur qui l'a marqué des cicatrices de son maître et pour toujours rétabli dans son intimité.

Dans une église, transformée en ambulance, un officier se couche pour une opération urgente sur l'autel. Son sang va couler sur la pierre même où le prêtre consacrait. Il faut aller vite. Le bis-

touri entaille sans ménagement ces chaires que le chloroforme n'a pas endormies. Pas un cri cependant aux lèvres contractées. Le médecin s'étonne. D'un regard, son patient lui répond, en désignant au-dessus du tabernacle le tableau qui représente une crucifixion.— Ce regard du blessé, appelant Dieu à son secours, c'est le regard de notre humanité, qui, déchirée par le tranchant de la douleur, cherche les yeux du Christ pour y lire de la pitié et pour y puiser du réconfort. En reniant son rédempteur, elle n'avait pas supprimé ses propres peines, elle ne s'était privée que de l'adoucissement qu'il leur apporte. La croix reste en ce monde, même quand Jésus n'y est plus. Mais elle est trop lourde, en son absence ! Qu'il s'y montre encore, pour aider notre faiblesse à porter et à sanctifier son fardeau de guerre !

Enfin, voici, à peu près au complet, la péroraison de ce discours, sûrement l'un des plus émouvants qui se puissent entendre :

Au soir de Pâques, deux disciples s'en allaient de Jérusalem à Emaüs? La nuit descendait autour d'eux, et leur coeur était triste et chargé d'inquiétudes, car depuis trois jours ils avaient perdu leur maître. Ils marchaient seuls sur le chemin de la vie. Un étranger s'approche. Tout d'abord, leurs yeux aveuglés, dit l'Évangile, ne le reconnaissent pas. Il parle, il leur révèle la loi de souffrance cachée dans les Écritures, et sa parole ranime leur coeur tremblant. Au seuil de leur demeure, ils le prient d'entrer : " Les ténèbres sont venues, ô voyageur mystérieux, reste avec nous. " Et Jésus vint s'asseoir à leur foyer où ils le reconnurent.

Il fait sombre sur la route où s'en va la multitude humaine. Une brume de sang, des ténèbres de morts s'appesantissent sur l'horizon. Peu de clartés brillent encore pour guider nos âmes. Dans ce crépuscule envahissant, nous ne voyons plus le chemin qu'il faut suivre. Et les conducteurs des peuples eux-mêmes hésitent à diriger leurs pas vers ces voies incertaines, dans cet inconnu formidable. Nous avons grand besoin du Sauveur pour cheminer sans trouble. Si nous l'avions écouté, l'infaillible compagnon de notre pèlerinage terrestre, notre caravane ne se serait pas égarée à travers ces chaos. Mais nos yeux s'étaient fermés à la clarté. Ils recommen-

cent à s'ouvrir. A
ne lumière, nos co
tressaillir. Elle no
l'épreuve. Nos âm
se réchauffent à
Etranger, sois en
demeures, où nous
quand l'humanité r
nos mains s'uniron
ta suite vers nos 1

Oh ! puisque
Reste avec ne
Soutiens nota
Sur tout not
Les vallons s
Le siècle va
Nous avons p
Reste avec ne

LE CAI



'EST M. 1
L'Assom
deuxième

avait à traiter des
perte de la grâce,
c'est-à-dire la dam
et redoutable à bier
soit ! du paradis du
Mais de l'enfer, pou
rateur sacré a su tri
gnances peut-être d
de ses exposés et l

cent à s'ouvrir. Avant même qu'ils ne le reconnaissent dans sa pleine lumière, nos coeurs ont entendu le son de sa voix qui les a fait tressaillir. Elle nous redit le mystère de la douleur, le bienfait de l'épreuve. Nos âmes transies de découragement, glacées de crainte, se réchauffent à sa parole. Ah! ne le laissons plus s'éloigner. Etranger, sois encore notre ami. Exilé, redeviens l'hôte de nos demeures, où nous découvrirons bientôt ta beauté entière. Demain, quand l'humanité reprendra sa marche en avant, tu seras son guide, nos ma'ns s'uniront à tes mains, et pas à pas tu nous conduiras à ta suite vers nos nouvelles destinées.

Oh ! puisque la nuit monte au ciel ensanglanté,
 Reste avec nous, Seigneur, ne nous quitte plus, reste !
 Soutiens notre chair faible, ô fantôme céleste,
 Sur tout notre néant, seule réalité !
 Les vallons sont comblés par l'ombre des grands monts.
 Le siècle va finir dans une angoisse immense.
 Nous avons peur et froid dans la nuit qui commence :
 Reste avec nous, Seigneur, parce que nous t'aimons !

E.-J. A.

LE CAREME A LA CATHEDRALE



EST M. l'abbé J.-A. Gariépy, professeur au collège L'Assomption, qui a prêché, dimanche dernier, le deuxième sermon de la station-quadragesimale. Il avait à traiter des suites du péché, qui sont, dans le temps, la perte de la grâce, et, dans l'éternité, la perte de la gloire, c'est-à-dire la damnation ou l'enfer. Sujet terrible toujours et redoutable à bien des égards. Qu'on nous parle de la vertu, soit! du paradis du bon Dieu et de ses délices, on le veut bien. Mais de l'enfer, pourquoi? Oui, pourquoi cet épouvantail? L'orateur sacré a su triompher des difficultés du sujet, et des répugnances peut-être de plus d'un de ses auditeurs, par la clarté de ses exposés et la loyauté de ses explications. Dans une

langue sobre, mesurée, correcte toujours et souvent imagée, il a développé très heureusement sa thèse.

Le péché, a-t-il dit, n'est pas seulement le plus grand des maux; au fond, c'est l'unique mal. D'abord, dès ici-bas, il donne la mort à l'âme, en la privant de la grâce. Le baptême en nous soustrayant au joug de Satan, nous a fait passer sous l'empire tout de grâce et d'amour de Jésus-Christ. Dès lors, nous sommes devenus participants de la nature divine. La grâce a fait de nous des enfants de Dieu et même des dieux, selon l'expression de saint Augustin. Mais voici que le péché, en dépouillant notre âme de la grâce sanctifiante qui faisait sa vie, lui a porté un coup mortel. Il a brisé ce lien vital qui nous unissait à Dieu dans l'économie surnaturelle et nous a séparé de ce principe qui alimentait en nous une vie supérieure et divine. C'est là une conséquence nécessaire du mal moral, puisqu'il est impossible de vouloir ce qui est contre Dieu et de continuer à vivre de Dieu...

Mais alors, se demande le prédicateur, comment se fait-il, malgré que le péché soit dès ici-bas un si grand mal, que nous le commettons si souvent? C'est que le péché est mensonge. Il nous trompe comme il a trompé nos premiers parents. Au lieu de la science qui devait les élever à Dieu, Adam et Eve n'apprirent que leur misère et leur dénûment. Ainsi en est-il du pécheur. Contrairement à ce qu'il promet, le péché n'apporte à l'âme que la déception, le vide, le dégoût et enfin les remords, qui n'est rien moins que la voix de la conscience reprochant au coupable ses égarements. Parvient-il à étouffer ce cri de la conscience, le pécheur tombe dans l'impénitence finale. Ce qui l'attend, c'est la damnation, l'enfer éternel.

Ce dogme de l'enfer a été de tout temps le grand effroi de l'humanité; il en est aujourd'hui le grand scandale. Le prédicateur expose, dans sa deuxième partie, que l'humanité a tort de s'effrayer ainsi ou de se scandaliser.

Si l'Eglise éconferait disparaître trine d'un poids que la dépositaire la transmettre, no l'augmenter. Elle dogmes, sans que dans cette alterna à conserver ou à la doctrine tout chrétienne. Or la c révélation. A moi cepter...

Le cauchemar d'abstenant du péché traversée pour toi quelques-uns à un parmi les réprouv faite, et résolvez-v faire sortir de l'ét sent pas, songez au donne à l'heure p tribunal que Dieu les iniquités des p son indignation. Ce de sa divine Provi cateurs et qui pur nous pouvons dire heurs arrivent, pa Or! ces paroles de lité désespérante. de nos infortunes, vient se briser not fruit de notre exp

Si l'Eglise écoutait les conseils de la sagesse humaine, elle ferait disparaître ce dogme, allégeant du coup, dit-on, sa doctrine d'un poids accablant. Eh bien! non. L'Eglise n'étant que la dépositaire de la doctrine de Jésus, elle a pour mission de la transmettre, non pas de la retoucher, de la diminuer ou de l'augmenter. Elle ne peut faire le silence sur aucun de ses dogmes, sans que toute sa doctrine devienne humaine, puisque, dans cette alternative, c'est la raison qui jugerait des parties à conserver ou à retrancher. Il faut, par conséquent, accepter la doctrine tout entière, telle que contenue dans la révélation chrétienne. Or la doctrine de l'enfer éternel fait partie de cette révélation. A moins donc de renoncer à sa foi, il faut l'accepter...

Le cauchemar de l'enfer vous oppresse? Ecartez-le, en vous abstenant du péché mortel. Il vous déplaît que la vie présente, traversée pour tous de tant de tristesses, puisse aboutir pour quelques-uns à une éternité de souffrances? N'oubliez pas que parmi les réprouvés, il n'y en est aucun qui ne le soit par sa faute, et résolvez-vous à n'être jamais de ceux-là. Si, pour vous faire sortir de l'état du péché, la loi et les prophètes ne suffisent pas, songez aux avertissements charitables que Dieu vous donne à l'heure présente. Jetez les yeux sur ce redoutable tribunal que Dieu s'est dressé au milieu des nations. Voyant les iniquités des peuples, il a fait tomber sur eux les traits de son indignation. Ces fléaux qui ravagent la terre sont des coups de sa divine Providence outragée, qui sévit contre les prévaricateurs et qui punit les rebelles. A la vue de tant de maux, nous pouvons dire avec le prophète: " Seigneur! tous ces malheurs arrivent, parce que nous avons péché contre vous. " Or! ces paroles de Jérémie sont pour nos temps d'une actualité désespérante. Reconnaissons que nous sommes les ouvriers de nos infortunes, que nos péchés sont l'écueil contre lequel vient se briser notre bonheur, et tâchons de ne pas perdre le fruit de notre expérience.

“ Et vous, mes frères, termine M. le prédicateur, qui peut-être avez trahi votre conscience et votre baptême... Vous, qui peut-être n'avez pas eu jusqu'ici le courage de vous arracher à cette oppression du mal, réfléchissez ! Réfléchissez qu'il se fait tard, que le temps passe et que vous passez avec lui ! Vous avez franchi, me dites-vous, la montée centrale de la vie, vous descendez la pente rapide qui mène au terme de votre course ? Ne perdez point, je vous en prie, les heures qui précèdent le crépuscule. Faites revivre en vous la grâce de Dieu et les mérites perdus. Selon le mot de la prière quotidienne *Que votre règne arrive*, faites en sorte que, pour chacun d'entre vous, l'heure de la mort marque l'avènement définitif du règne de l'amour. ”

E.-J. A.

LES SEIGNEURS DANS NOS EGLISES ¹

SOUS le régime français, on rendait aux seigneurs certains honneurs dans les églises de leurs seigneuries. On a beaucoup glosé sur ces privilèges accordés aux seigneurs. Il nous paraît que la plupart de ceux qui se sont moqués des prétentions des seigneurs à ce sujet ignoraient même la nature de ces droits. Quels étaient-ils ? Nous les trouvons énumérés dans un arrêt du Conseil Supérieur de la Nouvelle-France rendu le 8 juillet 1709.

¹ L'un de nos chercheurs donne sous le titre *Les petites choses de notre histoire*, dans le journal *La Presse*, depuis quelque temps, des notes qui sont bien intéressantes. Nous en relevons une — parue le 20 janvier — pour les lecteurs de notre *Semaine*, qui est tout-à-fait dans le cadre qui nous convient. En passant, qu'il nous soit permis de féliciter l'homme d'études et de recherches qui se cache sous les initiales R. G. P. et que nous croyons être sans doute M. Pierre-Georges Roy. Le distingué directeur du *Bulletin des recherches historiques* rend chez nous à la petite et à la grande histoire des services qu'on ne saurait trop apprécier. — E.-J. A.

Par cet arrêt, le
qu'un seul seigneur
haute justice, sur l
seigneur haut justi
l'église. Le seigne
la place la plus h
place à la droite de
lustre, afin de laiss
Ce banc devait avoi
l'église. Quant à s
des autres bancs.
aller le premier à l'
la personne qui ava
seigneur, le même
d'au moins seize ans
fants mâles, allait au
dre les cierges le jou
et les rameaux, les j
ses enfants âgés d'au
processions, le seigne
diatement après le c
au-dessous de son ba
lorsqu'il avait donné
sans être obligé de
devait cependant pa
ceux du curé. Après
le premier l'eau béni
me et ses enfants. E
privilège. En cas d'
d'au moins seize ans
avait le premier le pai
sa femme et ses enfi
même avant les marg

cateur, qui peut-
 être... Vous, qui
 e vous arracher à
 ssez qu'il se fait
 z avec lui! Vous
 le de la vie, vous
 de votre course ?
 qui précèdent le
 de Dieu et les mé-
 ridienne *Que votre*
 eun d'entre vous,
 initif du règne de
 E.-J. A.

ÉGLISES ¹

aux seigneurs cer-
 leurs seigneuries.
 lèges accordés aux
 le ceux qui se sont
 e sujet ignoraient
 aient-ils? Nous les
 eil Supérieur de la

Les petites choses de
 is quelque temps, des
 elevons une — parue
 naine, qui est tout-à-
 ssant, qu'il nous soit
 herches qui se cache
 is être sans doute M.
 a *Bulletin des recher-*
 à la grande histoire
 — E.-J. A.

Par cet arrêt, les curés ne devaient reconnaître à l'avenir qu'un seul seigneur dans leur paroisse. C'était le seigneur de haute justice, sur la terre duquel l'église serait bâtie. Seul, ce seigneur haut justicier devait avoir les droits honorifiques de l'église. Le seigneur avait droit à un banc permanent dans la place la plus honorable de l'église. L'arrêt fixait cette place à la droite de l'église, en entrant, à quatre pieds du balustre, afin de laisser un passage libre pour les communions. Ce banc devait avoir la même largeur que les autres bancs de l'église. Quant à sa profondeur, elle pouvait avoir le double des autres banes. Le seigneur pouvait si bon lui semblait aller le premier à l'offrande, suivi de ses enfants mâles, après la personne qui avait offert le pain bénit. En l'absence du seigneur, le même privilège était accordé à ses enfants âgés d'au moins seize ans. Pareillement, le seigneur, suivi de ses enfants mâles, allait au balustre, après le clergé en surplis, prendre les cierges le jour de la chandeleur et recevoir les cendres et les rameaux, les jours prescrits. Si le seigneur était absent, ses enfants âgés d'au moins seize ans le remplaçaient. Dans les processions, le seigneur, suivi de ses enfants, marchait immédiatement après le curé. Le seigneur avait droit de sépulture, au-dessous de son banc, pour lui et les membres de sa famille, lorsqu'il avait donné la terre sur laquelle l'église était bâtie, sans être obligé de payer le droit d'ouverture de terre. Il devait cependant payer les autres droits de la fabrique et ceux du curé. Après l'oeuvre et le choeur, le seigneur avait le premier l'eau bénite, par aspersion, aussi bien que sa femme et ses enfants. En son absence, sa femme avait le même privilège. En cas d'absence de l'un ou de l'autre, les enfants d'au moins seize ans avaient le même privilège. Le seigneur avait le premier le pain bénit, après le clergé revêtu du surplis. Sa femme et ses enfants venaient immédiatement après lui, même avant les marguilliers et les chantres non revêtus du

surplis. En l'absence du seigneur, sa femme et ses enfants avaient le même privilège.

Les co-seigneurs et seigneurs de fiefs devaient payer leurs bancs tout comme les autres paroissiens. Ils avaient le droit, toutefois, d'avoir leurs bancs immédiatement après celui du seigneur haut justicier et au-dessus de ceux des habitants. Les femmes, même celles du patron et du seigneur haut justicier, n'avaient aucun rang dans les cérémonies de l'église. Quand elles allaient chercher les cierges, les cendres et les rameaux, elles marchaient les premières avec leurs filles à la tête de toutes les autres femmes. Il en était de même dans les processions. Enfin, les curés de chaque paroisse étaient tenus de recommander nommément aux prêtres le seigneur haut-justicier et sa femme et leurs enfants en nom collectif.

Voilà, résumé aussi fidèlement que possible, le dénombrement des honneurs rendus aux seigneurs dans les églises sous le régime français. Il n'y a pas de quoi crier, comme on l'a fait, que les seigneurs réclamaient presque des honneurs royaux. Quelques-uns des privilèges accordés aux seigneurs dans les églises sous l'ancien régime paraîtront peut-être exagérés en l'an de grâce 1917. Il ne faut pas oublier, toutefois, qu'ils remontent à plus de deux siècles. Chaque âge a ses lois et ses coutumes. Ce qui paraît grotesque aux yeux des gens de 1917 pouvait être fort naturel en 1709. S'il était donné à nos arrière-grands-pères de revenir sur la terre pour un temps, qui sait s'ils ne se moqueraient pas — et avec raison — de certaines de nos coutumes et façons modernes ?

Les marguilliers, de nos jours, par simple coutume ou tolérance, reçoivent peut-être plus d'honneurs dans les églises que les seigneurs de l'ancien régime. Que font la plupart d'entre eux pour nos églises ? Les seigneurs, le plus souvent, étaient les donateurs des terrains de l'église, du cimetière et du presbytère. Quelques-uns même bâtirent des églises à leurs frais.

Ces générosités
D'ailleurs, nos
le curé, étaient
neurs rendus a
la meilleure pr
avec les seigneu

A J

On m'affirme
n'ose pas le croire
me renseigner ?

Le renseignement
qu'il laisse de
public de la sai
culte individuel

L'Eglise à qu
doivent rendre à
privé aux mains
Christ. Pareille
face, le 4, 5 mai

Sang de Jésus et

La Congrégati
permis le culte
face imprimée su
montait au calva
de Saint-Pierre c
copies en ont été
particulièrement
continuer à hono

Ces générosités ne valaient-elles pas quelques privilèges ? D'ailleurs, nos habitants canadiens, qui, dans l'espèce, après le curé, étaient les principaux intéressés, étaient fiers des honneurs rendus aux seigneurs dans les églises. N'est-ce pas là la meilleure preuve que les censitaires faisaient bon ménage avec les seigneurs ?

R. G. P.

COURTES REPONSES A DIVERSES CONSULTATIONS

CULTE DE LA SAINTE FACE

On m'affirme que la dévotion à la sainte face est défendue. Je n'ose pas le croire. La *Semaine religieuse* aurait-elle l'obligance de me renseigner ?

Le renseignement qu'on vous a donné est incomplet, parce qu'il laisse de côté une distinction importante. Le culte public de la sainte face est *défendu* dans l'Eglise, mais le culte *individuel* et *privé* est *toléré*.

L'Eglise à qui il incombe de régler le culte que ses enfants doivent rendre à Dieu et à ses saints a *défendu* le culte *même privé* aux mains et aux pieds, à l'âme de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Pareillement, elle a *défendu* le culte public à la sainte face, le 4, 5 mai 1892. Elle ne permet que le culte au Précieux-Sang de Jésus et à son Sacré-Coeur.

La Congrégation de l'Inquisition, en portant ce décret, a permis le culte qu'on rend à l'image vénérable de la sainte face imprimée sur le voile de Véronique, pendant que Jésus montait au calvaire. Ce voile est conservé dans la basilique de Saint-Pierre où il est spécialement honoré. Des milliers de copies en ont été reproduites et sont répandues dans l'univers, particulièrement dans le diocèse de Montréal. On peut donc continuer à honorer ce voile miraculeux et la sainte empreinte

qu'il a conservée,¹ mais on ne doit pas rendre de culte spécial à la face elle-même du Sauveur.

On ne peut prétexter, pour agir autrement, que le saint homme de Tours, M. Dupont, et une fervente religieuse du Carmel de Tours ont entretenu et propagé cette dévotion publique, qu'une confrérie a été érigée sous ce titre, et que même une communauté de prêtres a été fondée sous ce vocable dans cette même ville. Dès que cette décision, dont nous avons parlé, a été rendue par l'Inquisition, cette communauté a changé son nom, ainsi que tous les passages de ses constitutions qui prêtaient à équivoque, afin de les mettre d'accord avec l'enseignement de l'Eglise, et ces constitutions ont été de nouveau approuvées. Quant à M. Dupont et à la soeur Marie-de-Saint-Pierre, ces deux vertueux personnages se seraient conformés certainement à la décision, comme tout bon catholique, s'ils avaient été alors encore de ce monde.² On doit donc développer sa dévotion selon les règles imposées par l'Eglise, et non de préférence selon les idées de tel ou tel personnage en vue.³

Quant au culte privé à la face même de Notre-Seigneur, on peut le conserver parce qu'il est toléré (non permis directement). Mais il sera prudent de ne pas faire de zèle pour le répandre. On s'efforcera davantage de répandre le culte au Sacré-Coeur de Jésus et l'usage de la consécration des familles et des sociétés au Sacré-Coeur.

J. S.

¹ Dans les paroisses où cette image est exposée à l'église, les fidèles doivent être instruits de cette distinction qu'a établie l'Eglise, pour que leur dévotion ne soit pas faussée.

² En lisant la vie de cette religieuse ou celle de M. Dupont, on ne doit pas perdre de vue que l'Inquisition a dit, en 1897, que les écrits de cette religieuse n'ont pas le caractère de vraies révélations et qu'ils contiennent des nouveautés qui peuvent être pernicieuses à la piété des fidèles.

³ La *Semaine* a déjà donné trois articles sur cette dévotion : les 9 mars, 23 mars et 6 avril 1914.